

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange
 Nom du produit : LUFRATOP
 Code du produit : 1180

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
 Description/Emploi : Décapant sols

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Christeyns France S.A.
 rue de la Maladrerie 31
 F-44120 VERTOU - FRANCE
 T +33 (0)240 80 27 27 - F +33 (0)240 03 09 73
health-security@christeyns.fr - www.christeyns.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifocentrum		+32 70 245 245
FRANCE	INRS		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

C; R35

Texte complet des phrases R, voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :



C - Corrosif

Composants dangereux : Hydroxyde de sodium, 2-aminoethanol
 Phrases R : R35 - Provoque de graves brûlures.
 Phrases-S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage .
 S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

LUF RATOP

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
2-aminoethanol	(Numéro ° CAS)141-43-5 (Einecs nr)205-483-3 (EG annex nr)603-030-00-8 (N° REACH) 01-2119486455-28	< 10	Xn; R20/21/22 C; R34
Ether Méthylique du Dipropylèneglycol	(Numéro ° CAS)34590-94-8 (Einecs nr)252-104-2 (N° REACH)01-2119450011-60	< 10	Non classé
1-butoxypropan-2-ol	(Numéro ° CAS)5131-66-8 (Einecs nr)225-878-4 (EG annex nr)603-052-00-8 (N° REACH)01-2119475527-28	< 5	Xi; R36/38
Hydroxyde de sodium	(Numéro ° CAS)1310-73-2 (Einecs nr)215-185-5 (EG annex nr)011-002-00-6 (N° REACH)01-2119457892-27	< 1	C; R35
Métasilicate de sodium	(Numéro ° CAS)6834-92-0 (Einecs nr)229-912-9 (EG annex nr)014-010-00-8 (N° REACH)01-2119449811-37	<= 1	C; R34 Xi; R37

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
2-aminoethanol	(Numéro ° CAS)141-43-5 (Einecs nr)205-483-3 (EG annex nr)603-030-00-8 (N° REACH) 01-2119486455-28	< 10	Skin Corr. 1B, H314 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Acute Tox. 4 (Oral), H302
Ether Méthylique du Dipropylèneglycol	(Numéro ° CAS)34590-94-8 (Einecs nr)252-104-2 (N° REACH)01-2119450011-60	< 10	Non classé
1-butoxypropan-2-ol	(Numéro ° CAS)5131-66-8 (Einecs nr)225-878-4 (EG annex nr)603-052-00-8 (N° REACH)01-2119475527-28	< 5	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315
Hydroxyde de sodium	(Numéro ° CAS)1310-73-2 (Einecs nr)215-185-5 (EG annex nr)011-002-00-6 (N° REACH)01-2119457892-27	< 1	Skin Corr. 1A, H314
Métasilicate de sodium	(Numéro ° CAS)6834-92-0 (Einecs nr)229-912-9 (EG annex nr)014-010-00-8 (N° REACH)01-2119449811-37	<= 1	Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.
Inhalation	: En cas de malaise consulter un médecin.
Contact avec la peau	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
Contact avec les yeux	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Ingestion	: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu d' inhalation	: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Effets aigu de peau	: Provoque de graves brûlures.
Effets aigu des yeux	: Provoque des brûlures.
Effets aigu de voie orale	: Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

LUFRA TOP

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Laver abondamment à l'eau les résidus.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine.

Température de stockage : 5 - 40 °C

Matière(s) à éviter : Non déterminé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)		
European Union	IOELV TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
France	VME (mg/m ³)	2 mg/m ³
2-aminoethanol (141-43-5)		
European Union	IOELV TWA (mg/m ³)	2,5 mg/m ³
European Union	IOELV TWA (ppm)	1 ppm
European Union	IOELV STEL (mg/m ³)	7,6 mg/m ³
European Union	IOELV STEL (ppm)	3 ppm
Ether Méthylique du Dipropylèneglycol (34590-94-8)		
European Union	IOELV TWA (mg/m ³)	308 mg/m ³
European Union	IOELV TWA (ppm)	50 ppm

LUFRA TOP

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: des gants en PVC, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.
Protection oculaire	: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Équipement spécial de sécurité	: Porter un vêtement de protection approprié (EN 13034).
Protection des voies respiratoires	: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
État physique/Forme	: Liquide.
Couleur	: Incolore à jaune.
Odeur	: solvants.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: > 11,5 (12,5 - 13,5) (100%)
Point/intervalle de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de solidification	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable °C
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,01 - 1,03
Solubilité	: Eau: 100 % 20°C
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 10 %
---------------	--------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Températures au-dessous de 0°C. Des températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

LUF RATOP

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

2-aminoethanol (141-43-5)	
ATE (par voie orale)	500,00000 mg/kg
ATE (dermique)	1100,00000 mg/kg

Irritation : Non classé
pH: > 11,5 (12,5 - 13,5) (100%)

Corrosivité : Provoque de graves brûlures.
pH: > 11,5 (12,5 - 13,5) (100%)

Sensibilisation : Non classé

Toxicité à doses répétées : Non classé

Carcinogénité : Non classé

Mutagénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Non classifié selon 1272/2008/CE.

2-aminoethanol (141-43-5)	
CL50 poissons 1	125 mg/l
CE50 Daphnia 1	33 mg/l

Ether Méthylique du Dipropylèneglycol (34590-94-8)	
CL50 poissons 1	10 mg/l
CE50 Daphnia 1	1,919 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

LUF RATOP	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Déchets / produits non utilisés : Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface. Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1719

LUFRA TOP

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Description document de transport : UN 1719 (Liquide alcalin caustique, n.s.a (contient hydroxyde de sodium, ethanolamine)), 8, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 8

Étiquettes de danger (ONU) : 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : III

14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Code de classification : C5

Code du tunnel : E

Quantités limitées (ADR) : LQ07

Excepted quantities (ADR) : E1

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Teneur en COV : 10 %

Code EURAL : 20 01 29*

CESIO Phrases recommandées : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

15.1.2. Directives nationales

REGLEMENT (CE) N°648/2004

<5% agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques; parfums.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement : 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.

Autres informations : Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Classification selon les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et suivantes.

LUFRA TOP

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (dermique) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Skin Corr. 1A	corrosion et irritation de la peau Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R35	Provoque de graves brûlures.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
C	Corrosif
Xi	Irritant
Xn	Nocif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.